



TERMES DE REFERENCE DU PRIX DES DROITS DE L'HOMME

THEME : Jeunesse, Droits et Engagement civique

Lancement : 11 septembre 2023

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Conformément à sa loi habilitante N° 2018-900 du 30 novembre 2018, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a pour mandat la promotion, la protection et la défense des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Il a entre autres pour mission d'interagir avec les personnes morales et physiques engagées dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme. C'est ainsi qu'en vue d'accompagner leurs initiatives, le CNDH décerne chaque 10 décembre ¹un « Prix National des Droits de l'Homme » à l'occasion des activités commémoratives de la Journée Internationale des Droits de l'Homme. Ce prix institué par l'article 62 du Règlement intérieur du CNDH du 18 avril 2019 est remis aux termes de l'article 66 dudit Règlement par Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

Ce prix vise à récompenser les actions et les efforts des organisations de défense des Droits de l'Homme, des organisations communautaires, des organisations à but humanitaire et des personnes physiques, engagées dans la réalisation des Droits de l'Homme à travers des approches innovantes, contribuant ainsi à une meilleure promotion et protection des Droits de l'Homme.

Le prix des droits de l'homme s'organise chaque année autour d'une thématique des droits de l'homme mise en exergue par l'actualité ivoirienne. Ainsi, pour cette édition de 2023, il est apparu opportun de se pencher sur la jeunesse. En effet, la Côte d'Ivoire a consacré l'année 2023 comme étant celle de la jeunesse. Et cette jeunesse est placée au centre de toutes les initiatives.

Ce prix national des droits de l'homme vise à promouvoir et à célébrer les droits de l'homme en mettant en lumière les individus, les organisations ou les initiatives qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la défense, à la promotion ou à la protection des droits de l'homme dans le pays concerné. Cela permet de reconnaître publiquement les efforts et les réalisations de ceux qui se sont distingués dans ce domaine et de susciter une prise de conscience plus large sur l'importance des droits de l'homme et de l'engagement civique de la jeunesse dans la société.

C'est ainsi que le Conseil National des Droits de l'Homme, conformément à sa mission de promotion, de protection et défense des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, lance l'édition 2023 du Prix des Droits de l'Homme placé sur le thème : « ***Jeunesse, Droits et Engagement civique*** ».

¹ Pour cette édition, le prix sera remis avant cette date, vu que jour coïncide avec un jour non ouvré.

OBJECTIFS

Objectif général

L'objectif de la remise du prix national des droits de l'homme est de contribuer à la promotion d'initiatives des jeunes et d'actions menées en leur faveur.

Objectifs spécifiques

1. Récompenser les actions et les efforts accomplis par les personnes physiques ou les organisations qui œuvrent dans le domaine de la promotion de la jeunesse ;
2. Mettre en lumière les déterminants qui entravent la réalisation des droits de la jeunesse et ceux contrariant leur engagement citoyen ;
3. Améliorer la réalisation des droits des jeunes et leur engagement civique.

RESULTATS ATTENDUS

1. Les actions et les efforts accomplis par les personnes physiques ou les organisations qui œuvrent dans le domaine de la promotion de la jeunesse sont récompensés ;
2. Les déterminants qui entravent la réalisation des droits de la jeunesse et de ceux qui contrarient leur engagement citoyen, sont mis en lumière en vue d'y apporter des solutions pérennes ;
3. La réalisation des droits et engagement civique des jeunes est améliorée.

METHODOLOGIE

Critères de candidature

Pour faire acte de candidature, les conditions suivantes sont requises :

- être une personne physique ou une Organisation de la Société Civile œuvrant dans la protection des Droits de l'Homme ;
- avoir mené des activités en lien avec la thématique sus-évoquée (les activités doivent être innovantes et contribuer à apporter une solution concrète, efficace, impactant et durable).

Composition des dossiers de candidature du « prix des droits de l'homme

Les soumissionnaires doivent déposer un dossier physique sous pli fermé au siège du Conseil National des Droits de l'Homme sis aux 2 plateaux vallons non loin de l'Ambassade du Ghana ou du Tchad et envoyer le dossier numérique aux adresses suivantes : c.centralecndhci@gmail.com et infos.ci.cndh@gmail.com.

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes :

- une requête de soumission, signée par le responsable de l'organisation et adressée au Président du jury du Prix des Droits de l'Homme ;
- les justifications juridiques de l'organisation (statuts et règlement intérieur, liste des membres du Conseil d'Administration ou des membres du Bureau Exécutif National) pour les structures morales ;
- le projet mis en œuvre et ayant impacté (indicateurs).

NB : Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet automatique.

Remise du prix

Conformément aux articles 62 et suivants du Règlement intérieur du CNDH « le prix consiste en une valeur financière et une médaille portant un motif, et l'inscription "Prix National des Droits de l'Homme", son numéro d'ordre et l'année de son attribution ».

Le jury procédera au classement de trois (03) soumissionnaires dont il jugera pertinentes et conformes aux présents termes de référence les actions réalisées. Le premier sera déclaré Lauréat du « Prix National des Droits de l'Homme », les deuxième et troisième recevront des prix d'encouragement dont la composition sera déterminée par le CNDH.

Le Prix sera remis par le Premier Ministre ou son représentant lors d'une cérémonie qui se tiendra le 09 décembre 2023 à l'occasion de la commémoration de la Journée des droits de l'homme.

LANCEMENT DU PRIX DES DROITS DE L'HOMME

Le lancement du Prix des Droits de l'Homme se tiendra le lundi 11 septembre 2023 à l'amphithéâtre du CNDH à partir de 14h.

La cérémonie de lancement du prix marque l'ouverture des soumissions de candidatures, dont la fermeture est prévue le vendredi 10 novembre 2023, inclus.